

CAHIER DES CHARGES

 [Guide d'utilisation](#)

1. Actualisation

Etabli le : 02.04.24

Par : Prof Patrizia D'Amelio

Remplace la version du :

Motif d'actualisation : Prise de fonction

2. Identification du poste

Unité de gestion / Département : Département de Médecine

Unité de base / Service : Gériatrie et réadaptation gériatrique

Unité fonctionnelle : GERD

Intitulé du poste dans l'entité : Médecin Cadre

N° emploi-type :

Libellé :

Chaîne :

Niveau :

3. Mission générale du poste (description succincte)

1. Direction

2. Supervision des activités cliniques

3. Participation à l'enseignement et aux projets de recherche du service

4. Gestion de son unité et de ses projets de développement clinique

5. Relations internes et externes, responsabilités transverses

4. Conduite : ETP directement subordonné-s

Cf. Organigramme

Non

Oui :

5. Mode de remplacement prévu, en cas d'absence du titulaire

Non

Oui :

6. Missions et activités	
1. Direction	10%
Contribuer à la définition de la stratégie du Service	
Définir les objectifs des projets de développement clinique en accord avec la stratégie du service	
Définir et mettre en œuvre les moyens nécessaires à l'atteinte des objectifs	
Négocier les moyens nécessaires avec la direction du Service	
Organiser, planifier et contrôler la réalisation des actions	
2. Supervision des activités cliniques	40%
Assumer la responsabilité de la qualité des soins apportés aux patients de son unité	
Garantir de la prise en charge gériatrique multidimensionnelle et interdisciplinaire des patients de son unité	
Informer la cheffe de service de toute déviation de ces principes survenant dans la prise en charge dans son unité	
Développer et entretenir une expertise clinique de pointe en gériatrie	
Participer à la planification mensuelle des médecins CdC, CdCA, médecins assistants pour le Service	
3. Participation à l'enseignement et aux projets de recherche du service	20%
Participer à l'enseignement pré-grade en gériatrie et gérontologie aux étudiants de la FBM et d'autres facultés de l'UNIL et d'autres universités et HES.	
Participer à la formation post-grade du service et du département.	
Organiser et participer à l'engagement et à l'évaluation des médecins subordonnés et du Service : médecins cadres, CdC, CdCA, médecins assistants	
Participer à l'évaluation des candidats FMH en gériatrie lors des examens de spécialiste.	
Participer aux projets de recherche du Service, développer un axe personnel de recherche, collaborer à des groupes de recherche (CHUV, UNIL, EPFL, autres hôpitaux, universités ou institutions en Suisse ou à l'étranger).	
<p>Directives du Décanat de la Faculté de biologie et de médecine :</p> <p>Les professeur-e-s ordinaires et associé-e-s rattaché-e-s à la Section des sciences cliniques prennent part à l'enseignement pré-gradué de la Faculté selon les besoins du Service, de l'Ecole de médecine et de l'Ecole de biologie. Elles/ils participent jusqu'à concurrence de 50 heures effectives par an à l'enseignement structuré (cours ex cathedra, enseignement en petits groupes, etc.) et à la direction de travaux de maîtrise. Elles/ils peuvent être amené-e-s à participer à des tâches d'organisation de l'enseignement.</p> <p>Concernant l'Ecole doctorale, elle/il peut être amené-e à diriger des thèses et peut être sollicité-e pour participer à des comités/jurys de thèse – en tant que président-e et/ou expert-e. En fonction des besoins, elle/il prend une part active aux programmes doctoraux (enseignements de troisième cycle).</p> <p>Processus d'évaluation qualité de l'enseignement :</p> <p>L'enseignant-e fait l'objet d'un processus d'évaluation individuelle au moins une fois lors d'un mandat de six ans, reposant sur plusieurs critères :</p> <ul style="list-style-type: none"> -compétences pédagogiques ; -adéquation des objectifs et du programme d'enseignement avec les objectifs fixés par les Ecoles (pour l'enseignement pré-gradué en médecine : avec le nouveau catalogue des objectifs d'enseignement « Profiles ») ; -qualité des supports de cours/supports d'apprentissage (« textbooks », articles) ; - satisfaction des étudiants et autres participants aux cours. <p>Lors de son premier mandat, l'enseignant-e est soumis à une période probatoire de 4 ans (exception : la nomination suite à une promotion ou une titularisation). Etant donné que son évaluation par le Décanat aura lieu au début de la 3e année, elle/il devra s'assurer que son enseignement soit évalué par les étudiants au moins 1 fois pendant les 2 premières années.</p>	

Pour les mandats suivants (d'une durée de 6 ans), son évaluation par le Décanat aura lieu au début de la 5^e année et l'enseignant-e devra s'assurer que son enseignement soit évalué par les étudiants au moins 1 fois pendant les 4 premières années.

4. Gestion de son unité et de ses projets de développement clinique

20%

Définir les besoins en effectifs et en compétence pour son unité et les projets de développement clinique en collaboration avec le Service

Encadrer, superviser le travail des collaborateurs de son unité, et veiller à la motivation des équipes etc ordonner les différents projets cliniques de son unité en accord avec la direction du service

Analyser les besoins en ressources financières, gérer le budget et s'assurer de l'établissement des comptes

Collaborer en collégialité à la gestion de son unité et de ses projets avec les ICS concernés et l'administratrice

Participer à la certification qualité du Service

5. Relations internes et externes, responsabilités transverses

10%

Sur mandat du chef de service représenter le service dans ses interactions avec ses partenaires (CHUV ou externes)

Veiller à l'adéquation et à la mise en œuvre des projets et directives du CHUV

7. Eventuelles responsabilités particulières attribuées au titulaire

--

8. Exigences requises

8.1. Formation de base

Titre

Diplôme FMH de Médecine Interne

Exigé
 Souhaité

Spécialisation en Gériatrie

Exigé
 Souhaité

8.2. Formation complémentaire

Titre

Gestion d'entreprise

Exigé
 Souhaité

Management

Exigé
 Souhaité

8.3. Expérience professionnelle

Domaine

Nbre d'années

Chef de clinique universitaire

5 ans

	ans
--	-----

8.4. Connaissances et capacités particulières

Domaine

Méthodologie de recherche

Exigé
 Souhaité

Project management

Exigé
 Souhaité

9. Astreintes particulières (travail de nuit, service de piquet, etc.)

Assure les piquets de week end et de nuit selon les besoins du Service

Nécessite des déplacements avec son véhicule personnel (séances sur différents sites de la Cité hospitalière)

10. Signatures

L'autorité d'engagement.

Date : _____ Nom et prénom : _____ Prof

Gérard WAEBER

Signature :

L'autorité fonctionnelle.

Date : _____ Nom et prénom : _____ Prof

Patrizia D'AMELIO

Signature :

Le/la titulaire atteste avoir pris connaissance du présent cahier des charges.

Date : _____ Nom et prénom : _____ Signature : _____

CAHIER DES CHARGES



Le CAHIER DES CHARGES permet de définir le contenu du poste au travers de :

- la mission générale du poste ;
- la conduite ;
- le mode de remplacement prévu ;
- les missions et activités ;
- les tâches particulières attribuées au titulaire ;
- la formation requise ;
- l'expérience souhaitée ;
- les connaissances et capacités particulières ;
- les astreintes particulières.

Les responsabilités attribuées à un poste sont permanentes. Sur délégation de l'autorité d'engagement, il appartient au/à la responsable direct-e de s'assurer :

- qu'un cahier des charges du poste existe ;
- qu'il décrive le poste tel qu'il est dans la réalité ;
- qu'il soit modifié et adapté en fonction de l'évolution du poste et des changements dans l'organisation de l'entité.

Par sa signature, l'autorité d'engagement valide la raison d'être du poste au regard des missions de l'entité, ainsi que le contenu, les exigences et attentes qui en découlent.

Le/la titulaire, par sa signature, atteste avoir pris connaissance du contenu du poste pour lequel il/elle a été recruté-e ou dans lequel il/elle est engagé-e. Il/elle s'engage ainsi à assurer les missions décrites et peut être amené-e à effectuer d'autres tâches, en principe ponctuellement, selon les besoins du service et les demandes de ses supérieurs.

Toute modification du cahier des charges doit être soumise à l'approbation de l'autorité d'engagement.



Saisie et impression des informations

- Le document est protégé contre les modifications, à l'exception des champs de formulaire
- Pour se déplacer d'un champ à l'autre, utiliser les flèches du clavier     ou la souris
- Pour la saisie d'une date, respecter le format jj.mm.aa
- Tous les champs comportent une aide ou une remarque accessible par la touche clavier **F1**
- Chaque mission du poste inscrite à la rubrique 3 se reporte automatiquement dans le champ de la rubrique 6 approprié dès lors que vous poursuivez la saisie dans le champ suivant avec les touches  ou 
- Sélection pour l'impression complète du formulaire (excepté cette page) : 

 [Retour vers la page 1](#)